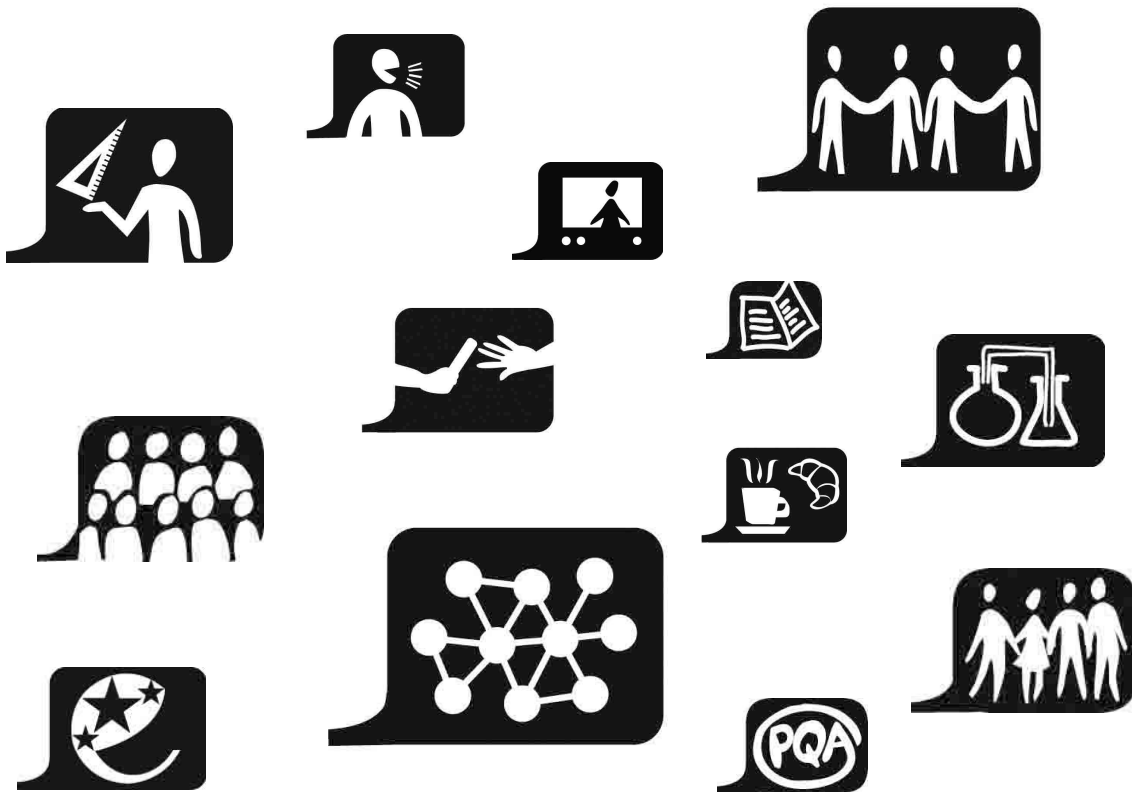


# PROGRAMME D'ACTIONS



2  
0  
1  
4

## // 2014, une année de transition

**2014 est une année de transition, du fait de la mise en place de nouveaux cadres législatifs, réglementaires et institutionnels pour les politiques publiques territoriales :**

- > au niveau régional : nouveau règlement d'intervention du Conseil régional en faveur des territoires, nouveau contrat de plan Etat-Région
- > au niveau national : nouvelle loi Politique de la ville, acte 3 de la décentralisation, loi ALUR, modernisation de l'action publique (MAP)
- > au niveau européen : nouveaux programmes européens

Ces réformes vont avoir un impact sur les territoires, qui vont devoir élaborer de nouveaux projets et programmes en tenant compte des changements : territoires concernés, thématiques prioritaires, gouvernance... le tout dans un contexte d'élections municipales.

## // Un Cycle d'accompagnement « Revisiter les projets de territoire »

Afin de répondre à leurs besoins, PQA propose en 2014 aux acteurs du développement des territoires ruraux et urbains un cycle d'accompagnement sur l'élaboration des nouveaux projets de territoire.



### >> OBJECTIFS

- aider les acteurs dans la compréhension des nouveaux programmes et politiques territoriales contractuelles
- accompagner et outiller les professionnels pour l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux projets de territoire
- construire une vision partagée du développement territorial à l'échelle régionale



### >> PRINCIPES

- ce cycle transversal s'adresse aux acteurs des territoires de urbains et ruraux, élus, décideurs, équipes-projets et ingénierie des territoires, services de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- ce cycle privilégie l'échange de pratiques et les études de cas (expériences aquitaines, mais qui peut s'enrichir par des témoignages extra-aquitains) ;
- un planning annuel favorise la visibilité des actions proposées afin de mobiliser les professionnels dans la durée.



## >> DÉROULÉ

Ce cycle alterne séances d'information sur les politiques publiques et séances d'apports méthodologiques :

### // Modules méthodologiques :

Ces modules s'adressent à l'ensemble des équipes qui constituent l'ingénierie des territoires aquitains (Politique de la ville, Pays, Agglomérations, PUI, Leader...).

Sur la base de témoignages de territoires, de discussions avec les universitaires et d'échanges entre acteurs, les objectifs de ces rencontres seront de :

- faire connaître des démarches de projet innovantes (méthodes, outils, partenariats...) ;
- donner à voir la manière dont les territoires ont intégré de nouvelles manières de faire dans leurs démarches ;
- faire connaître et tirer les enseignements des démarches engagées.

### 7 modules méthodologiques sur « La construction du projet de territoire »



<b>Module #1</b>	«L'identification des enjeux clés : le diagnostic dans une démarche prospective»
<b>Module #2</b>	«Des enjeux à la stratégie de développement»
<b>Module #3</b>	«La priorisation des actions : de la stratégie de développement au programme»
<b>Module #4</b>	«La gouvernance du projet et la mobilisation des acteurs»
<b>Module #5</b>	«La coopération entre territoires : vers de nouvelles formes d'échanges et d'actions»
<b>Module #6</b>	«La mobilisation des dispositifs et sources de financement au service du projet»
<b>Module #7</b>	«L'observation locale : de la connaissance du territoire à l'évaluation du projet»

## // Séances d'information sur les politiques publiques :

Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des acteurs des territoires urbains et ruraux, élus, responsables et professionnels.

Elles ont pour vocation de fournir des clés de compréhension sur l'évolution des cadres institutionnels et réglementaires et leurs impacts sur les projets.

<b>4 séances d'information sur les politiques publiques</b>	
<b>Séance #1</b>	Loi « Ville et Cohésion urbaine » / Nouvelles orientations de la politique contractuelle du Conseil régional d'Aquitaine
<b>Séance #2</b>	Loi « ALUR – Accès au logement et urbanisme rénové »
<b>Séance #3</b>	Règlement d'intervention du Conseil régional d'Aquitaine / Nouveaux programmes européens 2014-2020
<b>Séance #4</b>	À définir



### >> COMMUNICATION & CAPITALISATION :

#### Mise en place d'un site dédié contenant :

- éléments de veille
- documents de séances
- recueils / fiches d'expériences
- productions thématiques et méthodologiques
- ressources



### >> PROGRAMMES & INSCRIPTIONS

Les contenus, lieux et horaires des modules et séances d'information seront diffusés au fur et à mesure, accompagnés de bulletins d'inscription pour chaque session. Chaque module ou séance est indépendant des autres.



## // Des Chantiers thématiques

Parallèlement à ce cycle, PQA va poursuivre l'animation de groupes de travail portant sur des enjeux majeurs pour les territoires et au coeur des interventions des politiques publiques :

- Développement économique / emploi / formation
- Démarches participatives (politique de la ville et rural)
- Gestion de l'espace d'un point de vue de la planification (SCOT) et de la gestion quotidienne (GUP)
- Programmes européens
- Observation locale

Ces groupes de réflexion devront tout particulièrement permettre :

- > le repérage et la capitalisation des expériences et bonnes pratiques
- > de contribuer à la réflexion sur l'approche territoriale de ces problématiques dans les politiques publiques,
- > de favoriser la montée en compétences des professionnels
- > de favoriser la construction de cultures communes par le croisement des acteurs territoriaux / sectoriels

*Calendrier prévisionnel : voir page suivante*



### Contact :

Pays et Quartiers d'Aquitaine

Eco-système Darwin

87 quai de Queyries - 33100 Bordeaux

05 56 90 81 00 / [pqa@aquitaine-pqa.fr](mailto:pqa@aquitaine-pqa.fr)



Plus d'information sur : [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)



**CYCLE « Revisiter les projets de territoire »**

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Modules méthodologiques 

Séances d'information sur les politiques publiques 

**MODULE # 1 <23 janv. 14>**  
« L'identification des enjeux-clés : le diagnostic dans une démarche prospective »

**MODULE #2 <11 mars 14>**  
« Des enjeux à la définition de la stratégie de développement »

**MODULE #3 <10 avr. 14>**  
« La priorisation des actions : de la stratégie au programme »

**MODULE #4 <20 mai 14>**  
« La gouvernance du projet et la mobilisation des acteurs »

**MODULE #5 <26 juin 14>**  
« La coopération entre territoires : vers de nouvelles formes d'échanges et d'actions »

**MODULE #6 <25 sept. 14>**  
« La mobilisation des dispositifs et sources de financement au service du projet »

**MODULE #7 <18 nov. 14>**  
« L'observation locale : de la connaissance du territoire à l'évaluation du projet »

<6 fév. 14>  
« Loi ALUR »

<29 avr. 14>  
Loi « Ville et cohésion urbaine »  
Orientations de la politique contractuelle du Conseil régional

<3 juil. 14>  
Règlement d'intervention du Conseil régional  
Programmes européens 2014-2020  
CPER 2014-2020

<16 oct. 14>  
Séance Politiques publiques  
*Contenu à définir*